



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE D'UZÈS

15, Avenue du Général Vincent – Uzès 0466030403 (répondeur)

Renseignements **par mail** : ecoledemusique@uzes.fr

Documents à télécharger sur le site de la Ville et lien pour se préinscrire (uniquement pour les nouveaux inscrits)

<https://www.uzes.fr/demarches/culture-sports-et-loisirs/culture/ecole-municipale-de-musique-duzes>

Lien pour préinscriptions :

<https://www.imuse-saiga03.fr/uzes/extranet/preinscription>

Reprise des cours : Disciplines

Orchestre dès le mercredi 26 août à 18H30

Formation musicale et cours d'Eveil dès la semaine du lundi 14 septembre

Chant, Instrumentales, Ateliers Chœur Enfants dès la semaine du lundi 21 septembre

Ateliers dès la semaine du lundi 28 septembre

Permanences pour les inscriptions des nouveaux inscrits

Jeudi	03	septembre	de 13H30 à 18H30
Vendredi	04	septembre	de 13H30 à 18H30
Lundi	07	septembre	de 15H00 à 19H00
Mardi	08	septembre	de 15H00 à 19H00
Jeudi	10	septembre	de 15H00 à 19H00

**Mercredi 09 septembre 2020
de 9H30 à 12H30**

Jeudi 10 septembre de 15H00 à 19H00

Vendredi 11 septembre 2020 de 17H00 à 19H00

« PORTES OUVERTES »

Venez rencontrer les professeurs et essayer les instruments...

Samedi 12 septembre 2020 de 09H00 à 12H00
sur le Stand du Forum des Associations au Stade Rancel
Présentation et essais des Instrument de 10H à 12H

Mardi 15 septembre de 15H00 à 19H00

Mercredi 16 septembre 2020
de 09H30 à 12H30

Jeudi 17 septembre de 15H00 à 19H00

Vendredi 18 septembre de 15H00 à 19H00

À partir du lundi 21 septembre inscription sur rendez-vous
soit en laissant un message et vos coordonnées
sur le répondeur au 0466030403
par mail : emmuzes@gmail.com

POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE TOUTE L'ANNÉE
en fonction des places disponibles

**Pièces à fournir et/ou à télécharger sur extranet du logiciel
i.Muse « Pré-inscription »**

- une photo d'identité (format jpg)
- une attestation d'assurance responsabilité civile étendue aux dommages corporels (format pdf)
- un justificatif de domicile pour les personnes domiciliées à Uzès de moins de trois mois (Impôt locaux, quittance de loyer, téléphone, Edf au nom du responsable légal ou de l'élève majeur) (format pdf)

Sur place à l'école de musique

- Signature de la fiche d'inscription, de l'autorisation du « droit à l'image »
- Choix du règlement avec facturation Tipi en 1 fois (octobre) en 3 fois (octobre, février, avril), sachant que toute année commencée est due.
- 5 timbres autocollants au tarif normal en vigueur par famille